

Règlement de l'attribution des Prix destinés aux votants.

1 : Le présent règlement s'applique aux concours « Meilleure Chaîne de Magasins », « E-commerçant de l'Année », « Meilleure Franchise de l'Année » « Meilleure Relation Client » pour l'édition 2025-2026, une initiative de la société Gabaon Conseil SL (Carrer Serrat del Camp s/n - Aldosa Parc 2 - At 2 - AD400 La Massana - Principat d'Andorra)

L'attribution du prix aux consommateurs se fait sur la base d'un tirage au sort.

2 : La participation aux concours « Meilleure Chaîne de Magasins », « E-commerçant de l'Année », « Meilleure Franchise de l'Année », « Meilleure Relation Client » est soumise à un âge minimum de 18 ans. Les personnels de toutes les parties impliquées dans la réalisation de ces campagnes ne peuvent y participer.

3 : La campagne des votes aura lieu du 27 mars 2025 jusqu'au 07 juillet 2025.

4 : Ces concours s'adressent exclusivement aux participants domiciliés en France.

5 : La participation à ces concours se fera conformément à la méthodologie du concept. Dans le cadre des campagnes « Meilleure Chaîne de Magasins », « E-commerçant de l'Année », « Meilleure Franchise de l'Année », « Meilleure Relation Client » .

- Le participant, s'il respecte les modalités du vote, choisit son enseigne favorite et l'évalue sur une dizaine de critères.
- S'il le souhaite, le client peut ensuite voter pour une deuxième enseigne dans une autre catégorie que celle du premier vote. Il répond alors à la même série de questions avec les mêmes critères et bénéficie automatiquement de la possibilité de gagner un prix destiné aux votants, ce deuxième vote lui permettant de participer à un tirage au sort.
 - Premier prix : Séjour 2 jours en France Hôtel Spa pour 2 personnes (valeur 500 euros)
 - Deuxième prix : **TV LED** (valeur 300 euros)
 - Troisième prix : Tablette Tactile (valeur 250 euros)
 - Quatrième prix : Enceinte sans fil (valeur 80 euros)
 - Du cinquième au 100ème prix : un jeu de grattage (valeur 5 euros)
 - Ou similaires sous réserves de disponibilité.

6 : Enfin, les électeurs peuvent choisir de compléter un questionnaire complémentaire qui leur permettra de participer à un deuxième tirage au sort pour gagner :

- Un voyage **Séjour 3 jours à ROME** pour deux personnes. (Valeur totale 1200 euros)

7 : En cas de fraude sur les campagnes, Gabaon Conseil se réserve le droit d'exclure des participants, de ne pas distribuer les prix ou de retirer le droit à un prix sans justification.

8 : Si le participant communique des données (personnelles) inexactes ou incomplètes, Gabaon Conseil se réserve le droit d'exclure le participant de la campagne et de lui retirer son droit au prix.

- Chaque participant qui fournit des données personnelles a la garantie qu'elles sont traitées de manière sécurisée et pour le but de sa participation dans les concours organisés par Gabaon Conseil. De plus, ces informations restent confidentielles, et ne sont ni transmises ni revendues à un tiers. La base légale pour le traitement des données est votre consentement.

Dans le cadre de ses activités, Gabaon Conseil met en place des concours et des élections. Si vous avez voté directement sur le site Meilleurechainedemagasins.fr, nous pourrions vous proposer de participer à de nouveaux concours.

9 : La désignation des gagnants aura lieu en semaine 48 de 2025 par tirage au sort. Les gagnants seront informés par e-mail au plus tard le 31 décembre 2025.

10 : Les gagnants auront deux semaines pour répondre au message reçu. En cas de non-réponse à l'e-mail dans le délai imparti, les droits liés au prix seront perdus.

11 : Les prix ne peuvent être ni modifiés, ni échangés contre de l'argent.

12 : En cas de rupture de stock pour quelques raisons que cela soit, Gabaon Conseil se réserve le droit de remplacer le prix par un prix similaire

13 : Le gagnant devra répondre à l'e-mail en indiquant s'il souhaite indiquer son nom et son adresse sur la page des gagnants publiée sur nos sites web. Si aucune autorisation explicite n'est donnée à cette question, le gagnant sera répertorié comme « anonyme », et seules ses initiales seront indiquées.

14 : Gabaon Conseil sera seul décisionnaire dans les cas non prévus par le règlement.

15 : Gabaon Conseil ne peut pas être tenu responsable des dommages qui pourraient survenir d'une manière quelconque dans le cadre de cette campagne.

16 : La participation au concours implique l'acceptation des conditions.

- Toute réclamation relative à cette campagne peut être adressée à

Gabaon Conseil S.L.,

Carrer Serrat del Camp s/n - Aldosa Parc 2 - At 2 - AD400 La Massana -
Principat d'Andorra

contact@meilleurechainedemagasins.fr

● **Confidentialité**

- Les concours « Meilleure Chaîne de Magasins », « E-commerçant de l'année » et « Meilleure Franchise de l'Année » « Meilleure Relation Client » sont des initiatives de Gabaon Conseil S.L.
- La société Gabaon Conseil est la seule responsable de la commercialisation et gère les licences d'utilisation des marques Meilleure Chaîne de Magasins de l'Année, Meilleur E-commerçant de l'Année, Meilleure Franchise de l'Année et Meilleure Relation Client de l'Année, le suivi des clients, l'organisation de la remise des trophées, ainsi que la facturation et son recouvrement aux clients. Les marques Meilleure Chaîne de Magasins de l'Année, Meilleur E-commerçant de l'Année, Meilleure Franchise de l'Année et Meilleure Relation Client de l'Année, sont des marques déposées sur lesquels Gabaon Conseil détient les droits d'exploitation.
- Pour des raisons pratiques, de sous-traitance ou de métier spécifique, Gabaon Conseil est en relation contractuelle avec différentes structures pour la conception et le mécanisme des enquêtes, pour la gestion des bases de données ainsi que pour la gestion des marques et noms de domaine.
- A cet égard, que cela soit, Gabaon Conseil ou toutes autres sociétés appartenant au groupe ou en relations contractuelles avec cette dernière, tous agissent strictement en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans le domaine de la protection des données personnelles et dans le respect de votre vie privée :
 - Vos données personnelles et / ou de contact ne seront jamais louées ou vendues à un tiers sans votre autorisation explicite.

Dans le cas où vous auriez des questions ou des commentaires sur le règlement de confidentialité ou sur la mise en œuvre de la réglementation, vous pouvez nous contacter par courriel à contact@meilleurechainedemagasins.fr